



BRASS'ACTUALITÉS

2021
N°16

SOMMAIRE

Pages 2

Le mot du maire

Pages 3 à 11

Le mot des Adjointes et
des conseillers délégués

Page 8 et 9

Tour de l'API et Critérium du Dauphiné

Page 12

Agenda

Page 13

Modification du PLU

Page 14

Expression de l'opposition
& état civil

Page 15

Elections départementales et régionales





LE MOT DU MAIRE

Chères Brassacoises, chers Brassacois,

Cette première partie de l'année 2021 est le « top départ » pour être l'année du début de l'espoir et de victoire de la vie, grâce à la vaccination. Certes, cette campagne peut vous paraître longue, mais la population la plus fragile d'entre nous a pu recevoir une ou deux injections, pour nous permettre d'avoir l'immunité contre la COVID-19. C'est notre seule alternative pour sortir de cette crise sanitaire. Nous espérons une fin de crise dès le début de l'été, et un retour à vie normale.

Beaucoup de manifestations n'ont pas pu avoir lieu en ce début d'année, mais toute l'équipe s'est projetée avec différentes associations pour vous proposer un calendrier d'animations sur la 2e partie d'année. Les premiers événements tournent autour du sport et notamment du cyclisme, car nous recevrons deux événements majeurs : le trophée cycliste de l'Agglo Pays d'Issoire le 8 mai, avec une arrivée avenue du château, et le Critérium du Dauphiné le 30 mai avec le passage du peloton dans les rue de Brassac-les-Mines.

Mais **le point de départ des manifestations ouvertes au plus grand nombre** sera sans doute **la semaine de la fête de la musique du 20 au 27 juin**.

Ce calendrier se poursuivra en juillet avec notre fête patronale les 3 et 4 juillet, **la fête de la mine le 31 juillet** et la marche d'API le 1er août.

Vous trouverez dans ce numéro 16 du Brass'Actualités nos principales actions :

Les aménagements des trottoirs que nous avons pu réaliser, pour améliorer notre cadre de vie sur nos entrées de ville, sur l'avenue de Sainte-Florine et sur la route de Charbonnier.

Un point environnement, avec le début de la végétalisation de notre commune, grâce aux plantations d'arbres et de haies que nous avons réalisées cet hiver en partenariat avec l'école du Breuil-sur-Couze et la société de chasse Saint-Hubert de Brassac-les-Mines.

Ce début d'année a été marqué par **la signature de la convention avec l'Etat pour les petites villes de Demain**. Ce programme nous a déjà permis d'investir dans une boutique qui est fermée depuis des années. Nous allons la réhabiliter pour permettre l'installation d'un commerce non présent sur notre centre-ville. Toujours dans le cadre de ce programme et dans le but d'améliorer notre cadre de vie, nous avons validé le projet du **Square le Royal** à la place de l'ancien cinéma. Cet espace vert au centre-ville sera un lieu de rencontre et de détente pour les habitants. Ce square permettra aussi dans le futur, aux promeneurs de la voie verte de faire une pause au centre-ville avant de se rendre dans nos musées.

Le programme des petites villes de demain porte aussi le projet de l'Etat de créer des maisons France Services. Ces établissements ont pour rôle d'être un lieu de connexion entre la population et les services de l'Etat. Nous avons choisi d'installer cet espace en lieu et place du Musée Peynet. Il devrait voir le jour au début de l'été. De ce fait nous allons transférer le musée Peynet à Bayard dans l'ancien bâtiment de la communauté de communes. Nous aurons ainsi un seul et même pôle culturel. Bayard verra aussi très prochainement l'arrivée d'une distillerie dans un ancien bâtiment de la mine. Cette arrivée, nous permettra une meilleure attractivité de notre territoire.

« Je vous souhaite de passer une bonne période estivale dans notre ville où chacun pourra en marchant, en courant ou en pédalant découvrir la douceur de bien vivre dans notre commune. »

LE MOT DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



EDDIE GUINET
Adjoint aux travaux, espace public et économie d'énergie

MEMBRES DE LA COMMISSION

Hervé BOUCHET, Françoise CAUTIN, Catherine DENAIVES
Sandra MARTINS, Philippe MONIER, Michel ROCHE, Christian RYCKEBOER.

ESPACE PUBLIC

Un nouvel ensemble de sanitaires publics a été installé Place Peynet. Il sera en service toute l'année.

Il comprend une cabine intérieure, où se trouve un WC individuel avec les normes accessibilités PMR (pour les personnes à mobilités réduites), et à l'extérieur, deux urinoirs dont un adapté pour les enfants.

L'ensemble est protégé avec des brise-vues, garantissant l'intimité du lieu.

L'enrobé et le grenailage ont été effectués afin de favoriser l'accessibilité aux toilettes.

Le mur a été décrépi puis recrépi par les employés communaux.

La place devient ainsi plus attrayante et plus moderne.



VOIRIE

Nous avons créé un trottoir Avenue de Charbonnier, avec un enrobé et un grenailage. Les entrées des habitations ont été différenciées par une couleur plus foncée.

Nous avons également goudronné et grenailé le trottoir Route de Sainte-Florine en créant une accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Des massifs ont été créés afin de rendre les entrées de la commune plus attrayantes.

Un nouveau massif a également vu le jour Place du Sauvage.

Deux artisans de la commune ont été consultés pour la réalisation du projet. C'est la société IPP qui a été retenue. Les travaux de voiries sont terminés, Rue des Jardins.



MATÉRIEL



Afin de mieux respecter notre environnement, nous avons investi dans une balayeuse qui facilite l'entretien des voiries par les employés communaux, et nous permet de rendre notre commune plus propre. Elle sera complémentaire avec le nouveau tracteur grâce à ses 2 fonctions: Elle arrache les petites herbes et elle balaie.

ASSAINISSEMENT

Les travaux d'assainissement sont terminés Quartier de la Gaîté.

Merci à l'entreprise qui a mené à bien cette mission délicate en passant sous une maison.

Une grande réflexion et une analyse profonde ont été nécessaires à la réalisation de ce chantier, atypique et complexe.



TRAVAUX / ENTRETIEN / AMÉNAGEMENT



Réfection de la cage d'escalier et du premier étage de la mairie par le service technique et l'aide de Christian Ryckeboer.

Création par les employés municipaux d'un coffre de protection et de rangement dans la voiture des agents d'entretien.





CATHERINE DENAIVES
Adjointe aux commerces, à
l'artisanat et à la redynamisation du
centre-Ville

MEMBRES DE LA COMMISSION

Jocelyne BORTOLI, Sébastien DEMARET, Bérengère GOUSSARD, Gaëlle MAHOUDEAUX, Sandra MARTINS, Marc ROUX.

BOUTIQUE TEST

Lors du conseil municipal du 25 mars 2021, le rachat de l'ancien magasin Bokado de Madame Duprat a été voté à l'unanimité dans l'objectif de créer une boutique TEST.

Une boutique TEST se rapproche d'une pépinière d'entreprise mais elle est destinée à la création d'un commerce. Ce dispositif permet à un porteur de projets de tester pendant une durée limitée (12 mois en moyenne) son idée de commerce dans un local idéalement situé en cœur de ville, dans une rue commerçante.

Les porteurs de projets sélectionnés seront accompagnés par les services de l'agglomération et de la mairie dans toutes les étapes de leur développement, pendant et après la période de test, dans l'objectif de pérenniser leur activité.

Avec ce dispositif la mairie veut conforter son rôle, en tant qu'acteur du développement économique, au cœur du centre-ville.

L'ensemble du projet (achat et réhabilitation) pourra être subventionné à hauteur de 80% par le Leader (fond européen) dans le cadre des petites villes de demain.



SUBVENTION EXCEPTIONNELLE « COVID 19 » AUX ENTREPRISES DE L'AGGLO PAYS D'ISSOIRE

L'Agglomération Pays d'Issoire réserve une enveloppe budgétaire de 200 000€ pour aider 200 entreprises de son territoire. Cette subvention exceptionnelle correspond à un forfait d'un montant de 1 000€ par entreprise.

Les activités éligibles sont les bars, les restaurants, les hôtels et les salles de sport.

Les entreprises doivent avoir été créées avant le 29 octobre 2020, date du deuxième confinement, sur le territoire d'API.

Nous sommes très contents que les bars et restaurants de notre commune puissent bénéficier de cette aide qui les aidera à surmonter cette période difficile.

La commission commerce de la mairie se chargera de porter les dossiers et d'expliquer les modalités de cette aide.

AIDE EXCEPTIONNELLE COVID

1 000 €

à destination des bars, restaurants, hôtels et salles de sport implantés sur le territoire d'Agglomération Pays d'Issoire.

Dossiers sur :

- le site internet : www.capissoire.fr ou
- à l'accueil d'Agglomération Pays d'Issoire

Date limite du dépôt de dossier fixée au

- 31 mai 2021 à 17h.



INSCRIPTION AU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2021

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire au concours des maisons fleuries 2021.

Le bulletin d'inscription est disponible en mairie (ou sur le site internet de la ville rubrique environnement / concours des maisons fleuries).

Il est à déposer en mairie ou à envoyer à l'adresse mail suivante : maisonsfleuries.63570@orange.fr

Vous trouverez le règlement à la mairie et sur le site internet de la ville de Brassac-les-Mines :

www.brassaclesmines.fr/environnement/courcours-des-maisons-fleuries

Un grand merci à tous ceux qui contribueront à l'embellissement de notre ville.





HERVÉ BOUCHET
Adjoint aux Finances, à l'Éducation,
aux Marchés Publics et aux
Ressources Humaines

MEMBRES DE LA COMMISSION FINANCES

Léa CARNICER, Sébastien DEMARET, Bérengère GOUSSARD, Gaëlle MAHOUEAUX, Philippe MONIER, Christian RYCKEBOER.

MEMBRES DE LA COMMISSION EDUCATION

Jocelyne BORTOLI, Vinciane GRAND, Agnès JEAN-PETIT, Gaëlle MAHOUEAUX, Marc ROUX, Sabine TOCK.

FINANCES

Cette partie de l'année est marquée par la validation du compte administratif 2020 et par le vote du budget 2021.

Au niveau du compte administratif, l'année a été perturbée par la crise sanitaire, le changement d'équipe, la finalisation de ventes immobilières importantes (ancienne école, ancien Ephad) et le transfert de la charge de l'assainissement à l'Agglo Pays d'Issoire.

Les comptes poursuivent la voix de l'amélioration, le résultat de l'exercice 2020 est de 288 500€, avec le transfert de l'assainissement le solde du compte administratif passe de -765889€ fin 2019 à -37465€ fin 2020 mais l'ensemble reste fragile avec les risques de baisse de dotation de l'État dans les années à venir.

Nous resterons très vigilants sur l'équilibre financier.

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Report Deficit	1636292	CAF 2019	620614
Ordre transfert	302782	ordre/amortissem	990596
Inv Patrimoine	196079	renego prêt	196079
Remb Emprunt	1018121	Remb TVA	77810
Subv versées	48708	subvention	285368
construc+materiel	545146	emprunts	899998
assainissement=API	778626	Report Excedent Assi	778626
TOTAL	4525754	TOTAL	3849091
report deficit			-676663

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Energie-fournitures	314 839	Impot et taxes	1 753 304
Entretien-Assurance	606 929	Produits services	28 462
Personnel	1 152 463	dgf	1 011 734
Autres charges	115 425	report assaini+caf	531 702
Charges Financieres	284 144	Autres produit	198 853
Charges exceptionne	288 103	Produit excep	564 861
Ordre de transfert	990 596	Ordre de transfert	302 781
TOTAL	3 752 499	Total	4 391 697
CAF 2020	639 198		

CAF = Capacité d'Autofinancement

Le budget 2021 est orienté suivant les directions prises lors de notre élection à savoir investir pour le bien de nos citoyens tout en restant très vigilant sur les dépenses et rendre notre ville plus attrayante. Cela se traduit par :

- La réhabilitation des bâtiments : **Centre culturel et Maison du peuple**
- L'attractivité du centre bourg : **Projet de création du square Le Royal**



- L'embellissement des entrées de ville : **Trottoirs et plantations, design contemporain pour le centre-ville**
- L'investissement en matériel pour réduire les coûts-temps des entretiens : **tracteur, balayeuse**
- L'installation durable de **la fête de la mine,**
- Programmation pour animer la ville : **fête de la musique, tour cycliste, concours de pétanque régional.**

EN TERME DE FONCTIONNEMENT

- Nous maintenons les budgets pour les écoles, les associations et le CCAS.

- Au niveau du personnel communal 2 départs pour 1 remplacement au service technique.

- Pas d'augmentation du taux de la taxe foncière, nous attirons cependant l'attention sur le taux commune 2021 qui va fortement augmenter suite aux décisions gouvernementales de compenser la perte de la taxe d'habitation par la part départementale de la taxe foncière, mais à contrario le taux départemental passe à 0. La somme des 2 taux 2020 est bien équivalente au taux 2021 soit $24.46+20.48=44.94\%$

EDUCATION

Nous vivons une période toujours difficile. Les enfants ont dû faire l'école à la maison 1 semaine avant les vacances, privés de sport en intérieur et de piscine.

Abandonner les projets de fin d'année n'a pas toujours été facile mais nous n'avons pas eu à déplorer de fermetures de classes, d'enseignants absents, de dysfonctionnement au niveau de la cantine, de l'accompagnement et services par le personnel communal.

On parle à juste titre de l'effort du personnel soignant, mais dans un lieu comme l'école qui est un lieu de forte contamination, nous tenons à remercier vivement l'ensemble des intervenants sur le respect des règles sanitaires, leurs courages et leurs déterminations à apporter leurs dévouements à l'éducation de nos enfants.

En plus de cette crise sanitaire nous devons rester attentifs sur le fait que des classes de l'Agglomération Pays d'Issoire vont fermées. Maintenir les effectifs et conserver nos classes sur Brassac-les-Mines sont des priorités.

Cette année de nombreuses élèves ont pu participer à la plantation de végétaux (cf point M. Carlet)

En accord avec le corps enseignant, les parents d'élèves de l'école maternelle et de l'école élémentaire, nous avons demandé auprès de l'académie pour la rentrée de Septembre 2021 pour deux années supplémentaires le maintien de l'organisation du temps scolaire sur 4 jours avec les mêmes horaires.

Nous vous rappelons que les inscriptions pour les enfants né en 2018 sont ouvertes et des pré-inscriptions pour les enfants né au 1er semestre 2019 peuvent se faire, et pourront être satisfaites suivant le nombre de places restantes.



VINCIANE GRAND
Adjointe au Centre Communal
d'Action Sociale (CCAS)

MEMBRES DE LA COMMISSION

Jocelyne BORTOLI, Hervé BOUCHET, Sandra MARTINS, Marc ROUX, Christian RYCKEBOER, Denise BENAD, Suzanne ECHEGUT, Martine WEIL, Michel RAULET, Nicole RAUSCHENBERGER, Martine SADOURNY.

LOGEMENT D'URGENCE

La commune a créé un nouveau logement d'urgence espace Waldeck Rousseau.

L'ancien appartement précédemment installé dans les locaux de la maison des associations à Bayard sera conservé et pourra être à nouveau utilisé selon les besoins.

Le dispositif d'hébergement d'urgence est prévu par l'article L 345-2-2 du Code de l'action sociale et des familles :

" Toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique ou sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence. Cet hébergement d'urgence doit lui permettre, dans des conditions d'accueil conformes à la dignité de la personne humaine".



L'hébergement est gratuit en cas d'urgence.

Toutefois en cas de dépannage, il vous sera demandé un loyer de 400€/mois charges comprises

DISPOSITIF "ARGENT DE POCHE"

Prochainement, un dispositif "Argent de poche" sera mis en place pour les 15/18ans.

Celui-ci a pour but de faire réaliser, sur le mois de juillet dans un premier temps, de petites missions à nos jeunes (espaces verts...).

Celles-ci seront encadrées par un agent municipal. Elles ne pourront pas dépasser 3h30/ jour et 15€/jour.

Les dossiers de candidature sont à retirer du 17 mai au 15 juin 2021, en Mairie de Brassac-les-Mines.





JACQUES CARLET
Adjoint aux associations, à la
démocratie et à
l'environnement

MEMBRES DE LA COMMISSION

Hervé BOUCHET, Léa CARNICER, Vinciane GRAND
Philippe MONIER, Frédéric SUCIN, Stéphane VEYSSEYRE.

ASSOCIATIONS

- Le montant global des subventions pour l'année 2021 s'élève à 21 720 €

- La commission aux associations va proposer au Conseil Municipal **une participation financière de la municipalité pour chaque jeune de moins de 18 ans domicilié à Brassac-les-mines lors d'une inscription dans une association Brassacoise.** Cette participation financière sera mise en place à partir de septembre 2021. La commission doit se réunir pour lister les associations et le montant de participation.

ENVIRONNEMENT

- Le projet de **plantation de haies bocagères et d'arbres** cité dans le Brass'actualités précédent a été concrétisé le jeudi 25 février. Le matin la plantation a eu lieu à Bayard avec des représentants de la fédération de la chasse 63, des membres de la société de chasse et des lycéens du Breuil-sur-Couze. L'après-midi les élèves de CM1 et CM2 ont, à leur tour, participé à la plantation derrière le gymnase de l'école. C'est au total 490 plants de différentes essences et 30 arbres qu'ont été plantés dans la journée, ce qui représente 180 mètres de haie.



- Le lundi 22 mars, cette fois-ci, les lycéens du Breuil-sur-Couze avaient élaboré le projet de massifs floraux devant l'école. Ce sont les classes de maternelles, CE 1 et CE 2 qui ont eu le privilège d'embellir le devant de l'école. En effet, pour les plantations les élèves, très attentifs, étaient coachés par les lycéens devenus des pédagogues en herbe. Sur cet espace, il sera possible de rajouter des arbres fruitiers, un projet pour la fin de l'année 2021.



- Un autre projet est confié au lycée pour l'**aménagement paysager devant la mairie.** Les massifs ornementaux seront en place au plus tard au mois de mai.

-RÉCUPÉRATION D'EAU DE PLUIE.

Nous étudions la possibilité de récupérer l'eau de pluie du gymnase du collège pour la stocker dans une citerne enterrée de 10 000 L. Cette réserve d'eau pourra être utilisée pour l'arrosage du terrain de sport pendant les périodes de fortes chaleurs. D'autres projets du même type sont à l'étude sur la commune.

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS



L'amicale des Sapeurs-pompiers tient à remercier l'ensemble de la population de Brassac-Les-Mines pour leurs dons, leurs messages de soutien et de sympathie ainsi que tous les enfants pour leurs nombreux dessins venus réchauffer ce début d'année.

Prenez soin de vous, de vos proches en continuant de respecter les gestes barrières. Merci encore à vous tous.

TROPHÉE AGGLO PAYS D'ISSOIRE

TROPHÉE AGGLO PAYS D'ISSOIRE Sur les routes du critérium du Dauphiné

8
mai
2021



AGGLO
PAYS
D'ISSOIRE



Avec la participation
des meilleures équipes
Nationales Françaises

SAMEDI 8 MAI

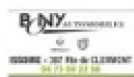
COURSE EN LIGNE ENTRE SAINT-GERMAIN LEMBRON ET
BRASSAC LES MINES
DÉPART 13H30



Organisé par

I.S.O.

Issoire Sport Organisation



Trophée Agglo Pays d'Issoire "sur les routes du Critérium du Dauphiné" est une nouvelle course cycliste.

Le samedi 8 Mai au départ de ST GERMAIN LEMBRON à 13 H 30 l'arrivée est prévue à BRASSAC LES MINES avenue du château.

Cette course est ouverte aux 1ères et 2èmes catégories, les meilleures équipes françaises. C'est une épreuve en ligne de 150 kilomètres avec un circuit final de 10 kms.

LE CRITÉRIUM DU DAUPHINÉ



Critérium du Dauphiné
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
73^e ÉDITION

UN CONCENTRÉ DE MONTAGNE

DU 30 MAI AU 6 JUIN 2021

1	Dimanche 30 mai ISSOIRE (63) > ISSOIRE (63)	5	Jeudi 3 juin SAINT-CHAMOND (42) > SAINT-VALLIER (26)
2	Lundi 31 mai BRIOUDE (43) > SAUGUES (43)	6	Vendredi 4 juin LORIOL-SUR-DRÔME (26) > LE SAPPEY-EN-CHARTREUSE (38)
3	Mardi 1 ^{er} juin LANGEAC (43) > SAINT-HAON-LE-VIEUX (42)	7	Samedi 5 juin SAINT-MARTIN-LE-VINOUX (38) > LA PLAGNE (73)
4	Mercredi 2 juin (c.l.m. individuel) FIRMINY (42) > ROCHE-LA-MOLIERE (42)	8	Dimanche 6 juin LA LECHÈRE-LES-BAINS (73) > LES GETS (74)

CRITERIUM-DU-DAUPHINE.FR • @DAUPHINE • #DAUPHINE

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

LNCB

LCL OOMITYS antargaz SKODA SAVOIE MONTBLANC BREVET

le dauphiné brio franceinfo

TISSOT SHIMANO NTT AG2R LA MONDIALE EUROVISION SPORT france-tv sport



Cette Année le départ de la course Cycliste professionnelle "le critérium du dauphiné" sera donné à Issoire 30 mai. Cette première étape traversera Brassac-les-Mines et nous pourrons applaudir et encourager toutes les stars du cyclisme international. C'est un événement majeur et une chance pour tous les amoureux de la petite reine !

Des animations vous seront proposées toute la journée avec des démonstrations de vélos électriques fabriqués à Brassac-les-Mines par la société E-tricks. Les enfants auront la possibilité de passer des épreuves du permis vélo sous la direction de notre policier municipal M. Crespo.



LÉA CARNICER
*Adjointe aux développements,
culturel, touristique et patrimoine*

MEMBRES DE LA COMMISSION

Jacques CARLET, Gaëlle MAHOUDEAUX, Sandra MARTINS, Marc ROUX, Frédéric SUCIN, Stéphane VEYSSEYRE.

UN NOUVEL AVENIR POUR LE MUSÉE PEYNET

Le Musée va faire peau neuve ! L'emplacement du Musée Peynet en centre-ville va être réhabilité par l'Agglo Pays d'Issoire en Espace France Services et de ce fait, **la collection Peynet va prendre place dans les anciens locaux de Bassin minier Montagne** (les bureaux du temps de la mine.)

L'objectif est de rassembler et de fédérer nos musées dans un seul et même pôle structurant.

L'ouverture ne pourra pas se faire cette année, des travaux doivent être réalisés pour accueillir nos visiteurs.

Pour l'ouverture du musée de la Mine, nous n'avons à ce jour aucune information de la part des autorités et nous attendons les décisions gouvernementales. Nous espérons une issue positive pour l'ouverture de la saison estivale.



Musée Peynet



Bayard pole structurant

CAMPING

Comme vous avez pu en prendre connaissance, le camping va avoir une nouvelle jeunesse !

Après de nombreuses années d'ouverture en camping classique, **nous espérons une ouverture en juin sous le format d'une aire d'accueil de camping-car**. 12 emplacements seront réhabilités pour que nos amis camping-caristes puissent en profiter. L'aire sera ouverte tout au long de l'année, été comme hiver.

Pour 2021, nous ne pourrions pas accueillir de campeurs car des travaux sont à prévoir pour les sanitaires et qui plus est, à cause de la crise COVID, ce n'est pas envisageable.

Dès 2022, nous souhaitons les remettre en service et **avoir un espace dédié aux campeurs** qui sillonnent les routes avec leurs tentes.



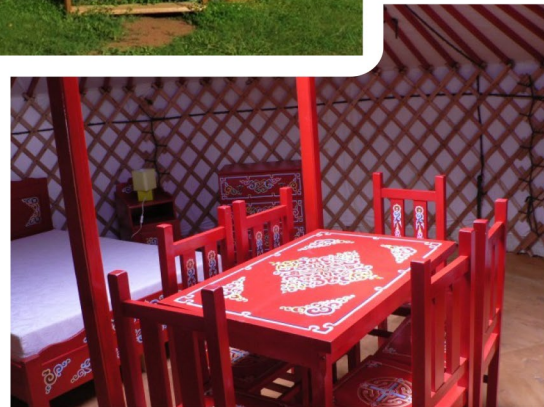
Visite du camping

VENTE DES YOURTES

Le conseil municipal a voté la vente de 9 yourtes sur les 13 qui avaient été achetées. Bien qu'aucune annonce n'ait été publiée, la vente des 9 yourtes, gérée par **Jacques Carlet**, adjoint aux associations et à l'environnement, s'est faite pour un montant global de **37 800€**.

L'argent issu de ces ventes sera réinvesti dans la transformation du camping.

En sus de ces yourtes, il reste en stock 3 yourtes dont un petit modèle et deux grands modèles de couleur marron. Celles-ci ne disposent pas de planchers car ils ont été emportés lors d'une crue. La dernière yourte, qui servait d'accueil au camping, sera conservée par la commune afin d'être utilisée lors des événements organisés (*marché de Noël, fête de la mine...*).



ON A BESOIN DE VOUS !

Avis à tous les Brassacois et Brassacoises ! Toujours dans une démarche d'évolution du musée, nous sommes à la recherche d'archives (photos, documents...) qui pourraient nous être utiles.

Si vous avez personnellement des documents au fond de votre grenier ou bien si vous connaissez des membres de votre famille, ou des amis ne résidant pas à Brassac-les-Mines, qui possèdent ces trésors, nous sommes preneurs.

Vous pouvez les déposer en mairie, ils seront numérisés et rendus, bien entendu !

Vous pouvez aussi les numériser vous-même (attention à la qualité, les numériser avec un scanner, proprement, lisible et exploitable) et les envoyer sur notre adresse mail: **mairie.brassac@orange.fr**

Si votre volonté est d'en faire dons à la commune, nous serions ravis de cette démarche et nous vous en remercions d'avance.

Merci pour votre implication.



CHRISTIAN RYCKEBOER
Délégué à la prévention et à la sécurité

MEMBRES DE LA COMMISSION

Eddie GUINET, Françoise CAUTIN, Sabine TOCK, Vinciane GRAND, Jacques CARLET et Sandra MARTINS.

UNE MAISON FRANCE SERVICES ARRIVE À BRASSAC-LES-MINES. LES SERVICES PUBLICS PRÊT DE CHEZ VOUS !

Le musée PEYNET est en cours de transformation afin d'accueillir la maison France Services, un lieu destiné au public pour donner un premier niveau d'information par l'ensemble des partenaires France services. **(CAF, CPAM, Pôle emploi, Direction générales des finances publiques, CRAM, etc.**

Les usagers bénéficieront également d'un accompagnement des agents France service.

Des permanences des partenaires se tiendront régulièrement dans ces locaux.

Vous y trouverez des services de proximité avec le point « info tourisme aggro pays d'Issoire », le dispositif d'**accompagnement aux associations, toutes les démarches pour les aides à l'amélioration de l'habitat, un espace reprographie, un espace informatique avec 2 PC et une tablette connectée et un service de visioconférence** seront à votre disposition.

Ouverture prévue début juillet.



INFOS SICTOM

Les consignes de tri ont évolué au 01/05/2021, vous avez reçu un document vous expliquant les nouvelles règles. Si votre bac de déchets recyclables se révèle trop petit, contacter le Sictom afin de le faire changer pour un plus grand.

Déchets fermentescibles : la loi interdit à compter de 2023 tout dépôt de déchets alimentaires dans les bacs « gris », il faudra mettre ces déchets dans des composteurs ou les donner à vos animaux. En collaboration avec le Sictom Issoire-Brioude, nous mettrons progressivement en place des composteurs de quartier, il vous est demandé de bien vouloir répondre au questionnaire qui sera déposé dans vos boîtes aux lettres afin de déterminer les besoins.

Ces deux mesures conduiront à diminuer le volume des ordures ménagères de plus de 30 % et ainsi de maîtriser le coût de la collecte de ces dernières.



Composteur

CIVISME

Nous vous rappelons que tout brûlage de déchet vert est interdit toute l'année par arrêté préfectoral du 02/07/2012. En plus de la gêne causée à vos voisins, vous vous exposez à une verbalisation.

Afin de faciliter la circulation sur les trottoirs et le balayage des rues, il vous est rappelé de bien vouloir tailler vos haies à la limite de votre propriété. Nous vous rappelons également que l'entretien des trottoirs devant votre domicile est de votre ressort (désherbage, feuilles mortes...) et ce conformément à l'arrêté municipal du 19/06/2017.

Nous vous rappelons que la tonte des pelouses ou autres travaux pouvant causer des nuisances sonores sont réglementés par arrêté municipal du 26/04/1991. Cela concerne notamment le dimanche ou ces travaux peuvent être réalisés uniquement de 10h00 à 12h00.


Des dégradations de biens publics sont régulièrement constatées, occasionnant des gênes pour les usagers et un coût important pour la collectivité (remplacement ou réparation des équipements, coût de main d'œuvre communale, retard induit des autres chantiers). Il nous paraît nécessaire de vous rappeler que c'est nous tous qui supportons ces coûts de réhabilitations financés avec nos impôts.... Les auteurs d'actes de délinquances qui seront pris en flagrants délits devront supporter le coût des réparations éventuelles.



Vélo box gare SNCF de Brassac-les-Mines

AGENDA 2021



 En fonction de l'évolution de la situation sanitaire ces évènements sont annoncés avec quelques réserves.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

11h15 monument de la mairie .

8 MAI

1er tour cycliste de l'Agglo Pays d'Issoire, arrivée prévue entre 15h et 17h avenue du château.

29 MAI

Concentration motos des Gibolins à Bayard animations, buvette, repas, concert.

29 MAI

Vide grenier en centre ville organisé par l'association « les petites et grandes canailles du bassin » de 09 H à 17 H.

30 MAI

Passage du Critérium du Dauphiné Libéré à 13h 30, Avenue du Château.

Animations variées et gratuites autour du vélo
10h 12h permis vélo cours de la mairie et vélo électrique
etricks / Course cycliste professionnelle.

30 MAI

Mémorial Day 11h.

12 ET 13 JUIN

Salon du tatouage au centre culturel avec l'association Brassac en fête

19 ET 20 JUIN

Eliminatoires quadrettes qualificatifs pour le championnat de France «3ème et 4ème divisions
La boule amicale de Bayard.

20 ET 27 JUIN

Élections régionales et départementales

DU 20 AU 27 JUIN

Semaine de la musique avec des animations chaque jour
Concerts en centre ville le samedi 26 juin

3 ET 4 JUILLET

Fête patronale

14 JUILLET

Fête Nationale

31 JUILLET

Fête de la mine à partir de 10 heures à Bayard

1 AOÛT

Api rando rendez-vous au musée de la mine à Bayard de 8h à 14h



MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE

BRASSAC-LES-MINES



Par arrêté en date du 13 Janvier 2020, l'Agglo Pays d'Issoire, qui dispose de la compétence relative à l'élaboration et au suivi des documents d'urbanisme locaux, a prescrit la modification n°5 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Brassac-Les-Mines.

Le Code de l'Urbanisme permet en effet aux collectivités de modifier leurs documents d'urbanisme afin de remanier certaines de leurs dispositions. Le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Brassac-les-Mines a d'ores et déjà connu plusieurs modifications. Cette nouvelle procédure doit répondre à trois objectifs principaux :

- Transformer la zone à urbaniser (AUi) de la Coussonnière qui a pour vocation principale l'accueil d'activités économiques, en deux zones à urbaniser distinctes dans le respect des objectifs du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) Agglo Pays d'Issoire. Il s'agit ainsi de créer une zone de 5 hectares dédiée aux activités économiques et une zone de 2 hectares dédiée à l'accueil de nouveaux logements dans la continuité de l'école maternelle Charles Noir.
- Actualiser le zonage du lotissement de la Côte de l'Air : le lotissement de la Côte de l'Air a été aménagé sur une zone à urbaniser (AUa) du Plan Local d'Urbanisme en vigueur. Son aménagement étant désormais terminé, il convient d'intégrer ce secteur à la zone urbaine (Ug).
- Mettre à jour la liste des emplacements réservés afin de prendre en compte les nouveaux projets de la collectivité en matière de voirie, de déplacements et d'aménagement de l'espace public.

La procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme a débuté à l'automne 2020. Deux réunions de travail avec la commune, l'Agglo Pays d'Issoire et le bureau d'études ALTEREO, en charge de cette procédure, ont permis aux élus du territoire de s'exprimer sur les différents points à modifier. Les évolutions apportées aux documents du Plan Local d'Urbanisme ont été présentées aux partenaires (services de l'Etat, les Chambres Consulaires, ...) en début d'année 2021 avant leur consultation officielle cet été. En parallèle, le bureau d'études poursuit la procédure de modification en réalisant l'évaluation environnementale du document afin de démontrer l'absence d'incidence du projet sur l'environnement.

A l'automne, ce sera à vous, habitants de Brassac-les-Mines, de venir vous exprimer sur cette nouvelle modification du PLU dans le cadre de l'enquête publique. Vous pourrez ainsi consulter l'ensemble du dossier, poser vos questions au Commissaire Enquêteur qui sera nommé par le Tribunal Administratif, et émettre vos éventuelles remarques ou demandes. Vous pouvez d'ores et déjà vous exprimer dans les registres de concertation mis à disposition à l'Agglo Pays d'Issoire ainsi qu'en Mairie.

Contact : Agglo Pays d'Issoire - Emilie BARGE, Responsable Urbanisme-Planification - Service Urbanisme Planification - 20 rue de la Liberté BP 90162 63504 ISSOIRE Cedex - Tél. : 04 15 62 20 00 – urbanisme@capissoire.fr - www.capissoire.fr



EXPRESSIONS DE L'OPPOSITION

GROUPE CONTINUONS ENSEMBLE A FAIRE BOUGER BRASSAC

Nous profitons de ce droit d'expression pour affirmer notre soutien à l'ensemble des brassacoises et des brassacois ainsi qu'aux commerçants et artisans durement touchés pendant cette période de crise sanitaire interminable.

L'achat de l'ancien magasin Bokado, Place de la Liberté, en vue de sa réhabilitation en boutiques éphémères ne peut que nous réjouir si cela ne fait pas concurrence aux commerces existants. Nous demandons à la municipalité d'être vigilante sur ce point.

Nous félicitons l'initiative de la société de chasse soutenue par l'adjoint aux associations pour la revégétalisation de notre commune sous la forme de haies.

Concernant les subventions aux associations, nous nous questionnons sur l'éventuel lien entre l'augmentation de subventions accordées à certaines associations et la présence dans leur bureau d'élus ou de proches d'élus de la majorité.

Nous resterons vigilants sur l'ensemble des projets d'aménagement de notre commune.

Il nous semble aussi important que la mairie mette tout en œuvre pour la préservation de notre patrimoine culturel notamment en protégeant les peintures anciennes existantes sur une partie des murs intérieurs de la maison du peuple.

Nous continuerons d'agir pour vous représenter et défendre au mieux vos intérêts.

Vous pouvez nous retrouver sur la page Facebook « continuons ensemble à faire bouger Brassac ».

BRASSAC A L'UNISSON

Une nouvelle fois la liste de Brassac les Mines à l'Unisson apporte son soutien fort à l'ensemble de notre population ainsi qu'à ses commerces et ses entreprises dans cette crise qui nous touche durement depuis un an. Les conséquences sanitaires, personnelles et économiques nous impactent tous et nous en redoutons les conséquences psychologiques, financières et au niveau de notre santé.

Sur les sujets débattus en conseil, nous saluons l'initiative de la société de chasse St Hubert en lien la commune, pour sa démarche de revégétalisation par la plantation de haies et pour cette action de protection de la nature inscrite dans le temps.

Par ailleurs la commission des associations dans laquelle notre liste est présente a soutenu l'idée d'une réserve de dotation à destination de celles qui se trouveraient en difficulté dans cette longue période de crise. Lors du conseil du 10 février, la majorité municipale nous a exposé son souhait de transformer intégralement le camping en aire de camping-car.

Nous avons longuement signalé l'intérêt notamment pour le commerce local, de garder une partie de l'espace pour l'accueil des caravanes et toiles de tente, cette proposition été acceptée lors de la dernière réunion. Nous continuerons à être constructifs et force de proposition au sein de cette assemblée mais fidèles à nos engagements de campagne nous nous opposerons systématiquement à toute décision ayant pour conséquence une augmentation significative de la fiscalité locale.

Nous espérons pouvoir bientôt vous rencontrer et échanger avec vous en toute liberté dès la fin de cette terrible épreuve.

Prenez soin de vous.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES

01/12/2020 et le 31/03/2021

Le 30/01/2021

FLORET Pierre, Alexis et JURY Michelle

NAISSANCE

Entre le 01/12/2020 et le 31/03/2021

Le 10/12/2020

MONTAGNE Elvira, Cheryl

Le 15/01/2021

CANNAROZZI Lorenzo, Gabin

Le 14/12/2020

DRUNET EXBRAYAT Louis, Alain, Bernard

Le 08/02/2021

OLLEON Gabriel, Brick

Le 15/12/2020

COMBRET Margaux, Mélina

Le 24/03/2021

DOUILLET Camille, Jeanne, Marie

Le 15/12/2020

DEVEZ Jane

DÉCÈS

Entre le 01/12/2020 et le 31/03/2021

REMBERT Annick, Christine
BINET Gérard, Hubert, Pierre
MEILHEURAT Claudius
CHANTELOUBE Suzanne
HINTERSTEIN François, Alexandre
GRANGE Louise, Paulette
DUMONT Louis, Pierre, Roger
BERNARD Jean-Pierre
CHALCHAT Marie-Claude
PLUET Jean-Claude, Albert
ALLANCHE Jean, Alexandre
BESSE Adrienne, Marguerite
BAUBET Marie, Cécile, Marguerite
PONTIVY François
CLUZEL Claudette
BARD Jacques, André
CURA-STURA Natal, Honoré, Antoine

Nom marital

Date

TIXIER	02/12/2020 12/12/2020 17/12/2020
PODGORSEK	28/12/2020 28/12/2020
JURY	17/01/2021 19/01/2021 20/01/2021 22/01/2021 25/01/2021 12/02/2021
POLÈSE	01/03/2021
VIGIER	01/03/2021 15/03/2021
BEYNARD	18/03/2021 22/03/2021 29/03/2021

ELECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES



ÉLECTIONS RÉGIONALES & DÉPARTEMENTALES 2021

Les 20 et 27 juin nous voterons pour élire nos conseillers départementaux et nos conseillers régionaux.

Ces deux élections seront organisées le même jour et vos trois bureaux de vote habituels seront dédoublés. Ils y aura donc 6 bureaux de votes sur la commune : 2 à la mairie, 2 à l'espace Waldeck Rousseau et 2 à Bayard.

Les demandes d'inscriptions sur les listes électorales doivent être déposées au plus tard le 14 mai 2021.

Le vote par procuration a été simplifié et vous pouvez maintenant effectuer une demande en ligne sur <https://app.franceconnect.gouv.fr> et prendre rendez-vous à la gardarmerie pour valider votre identité.

Vous serez ensuite informé par courriel dès que votre Mairie aura validé votre procuration.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire

Tél Mairie : 04 73 54 30 88

Courriel : mairie.brassac@orange.fr



MAIRIE

51 rue Charles Souligoux
63570 Brassac-les-Mines

☎ 04•73•54•30•88

☎ 04•73•54•31•67

✉ mairie.brassac@orange.fr

Directeur de la publication: Fabien Besseyre
Conception et rédaction: Fabien Besseyre, Eddie Guinet, Catherine Denaives, Hervé Bouchet, Vinciane Grand, Jacques Carlet, Léa Carnicer Christian Ryckeboer et Frédéric Sucin
Conception graphique: Yokstudio
Impression: Printoclock
Distribution: par nos soins
Tirage: 2000 exemplaires

 RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITE DE VOTRE VILLE
BLM63